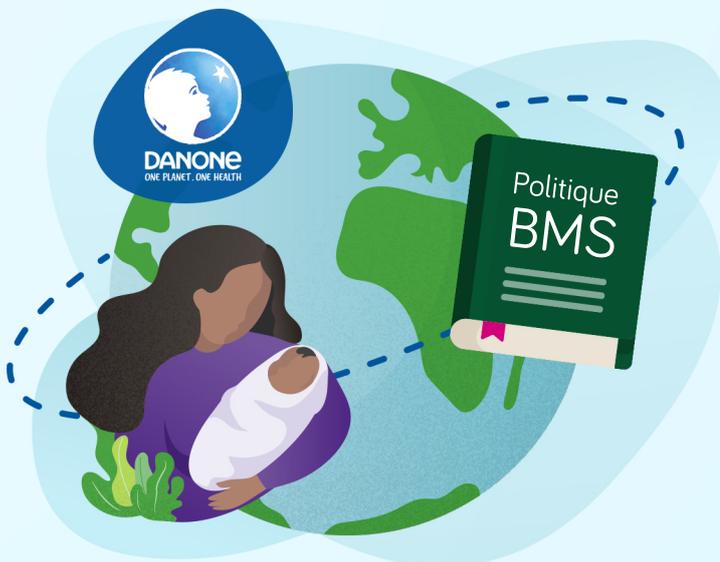


Chez Danone, nous soutenons la recommandation de santé publique de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) appelant à **l'allaitement maternel exclusif pendant les six premiers mois de la vie** et à la poursuite de l'allaitement jusqu'à l'âge de deux ans et au-delà, associé à l'introduction d'aliments de complément sûrs et adaptés.



## NOS ENGAGEMENTS POUR UNE COMMERCIALISATION RESPONSABLE DES SUBSTITUTS DU LAIT MATERNEL



Nous encourageons les pratiques de commercialisation responsables qui sont conformes à la Politique de Danone relative à la commercialisation des Substituts du lait maternel (« Politique BMS »), laquelle stipule que **nous nous interdisons de faire la promotion de préparations pour les nourrissons de moins de 6 mois dans quelque pays que ce soit**, même si les lois locales le permettent.

Nous sommes la **première, et pour l'instant la seule, société** à avoir inscrit cet engagement dans une politique globale!

Nous ne faisons aucune publicité ni promotion de préparations de suite (6 à 12 mois) et des aliments de complément destinés aux nourrissons de moins de six mois dans les pays où les taux de mortalité infantile et de malnutrition aiguë sont élevés (« **pays à haut risque** »).

Nous nous conformons toujours aux **lois et réglementations locales** applicables relatives à la commercialisation des Substituts du lait maternel si elles sont plus strictes que notre politique.

Nous collaborons avec des partenaires, des organismes professionnels, des groupes industriels et de **nombreuses parties prenantes** afin de les sensibiliser et d'encourager les pratiques de commercialisation responsables.

